

Le recruteur, l'administration & les candidats **arnaque à l'offre d'emploi**

Une affaire vient récemment de toucher une vingtaine de demandeurs d'emploi, la plupart originaires de Saumur, Tours, Angers et Nantes.

Le point de départ a été une offre d'emploi adressée, fin février 1997, par un cabinet de recrutement parisien répondant à l'enseigne d'EUROCONSEIL.

Ce cabinet recherchait pour une entreprise tourangelle, plusieurs cadres et secrétaires. Une annonce, parue d'abord à l'Agence Nationale pour l'Emploi de Tours, est diffusée dans plusieurs ANPE, notamment à Saumur, Nantes et Angers.

Suite aux réponses des candidats à cette annonce, plusieurs rendez-vous sont fixés par EUROCONSEIL à Rennes, les 25 et 26 mars 1997.

cabinet fantôme

Les entretiens du 25 mars ont effectivement lieu. Par contre, les convoqués du 26 mars constatent avec surprise l'absence d'EUROCONSEIL à leurs rendez-vous. Ils

sont accueillis par l'agence de secrétariat propriétaire des bureaux loués par le cabinet de recrutement pour ses entretiens.

Renvoyés à l'une des ANPE de Rennes, les demandeurs d'emploi ne reçoivent aucune explication sur leurs entretiens manqués. La pillule est d'autant plus dure à avaler que la plupart des convoqués ont fait plus de quatre cent kilomètres dans la journée!

En avril, aucune excuse écrite ou orale n'a été donnée aux demandeurs d'emplois inutilement déplacés. Un remboursement des frais est encore moins à l'ordre du jour...

préjudice moral et financier

En outre, l'agence propriétaire des locaux servant aux entretiens d'EUROCONSEIL n'a pas été payée des deux jours de location du cabinet parisien.

Il y a mieux : si le groupe EUROCONSEIL a pignon sur rue sur tout

le territoire, aucune enseigne n'existe officiellement à l'adresse à laquelle avaient écrit les demandeurs d'emploi.

A ce jour, dans cette affaire où le vrai et le faux se disputent la partie, l'enquête n'en est qu'à ses débuts. Les protagonistes en sont à s'interroger pour savoir qui est qui : qui est ce cabinet parisien? Appartient-il à EUROCONSEIL? Sont également émis quelques doutes quant à l'existence même de l'entreprise tourangelle pour qui EUROCONSEIL offrait ses services. Les hypothèses concernant le rendez-vous manqué du 26 mars restent aussi floues : s'agit-il d'une erreur, d'un oubli ou plus vraisemblablement d'un abus de confiance?

Aujourd'hui, les victimes en sont à attendre, faute de mieux, des éclaircissements et quelques paroles rassurantes pour leur préjudice moral et financier.